



# Fiche de données de sécurité (FDS)

Date d'émission : 13-Fév-2020

Date de révision : 24-Fév-2020

Version 2

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

Nom du produit **Custodia**

### Autres moyens d'identification

FDS N° ADAMA-302

Numéro(s) d'enregistrement 33672 (*Loi sur les produits antiparasitaires*)

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Fongicide.

### Données du fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Titulaire

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.  
300-191 Lombard Avenue  
Winnipeg, Manitoba R3B 0X1  
1-855-264-6262

### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Pour le feu, le déversement et / ou le contact de fuite INFOTRAC : 1-800-535-5053 (Amérique du Nord) 1-352-323-3500 (International). Pour les urgences médicales et les questions de santé / sécurité, contactez PROPHARMA Groupe : 1-877-250-9291

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA). Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations de danger requises pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes sur le lieu de travail des produits chimiques homologués non-LPA. Voir la section 15 pour plus d'informations. Ce produit a été classé selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

**Aspect** : Liquide homogène blanc

**État physique** : Liquide

**Odeur** : Caractéristique

### Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2

### Mot indicateur

Attention

### Mentions de danger

Nocif par inhalation  
Nocif en cas d'ingestion  
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus



**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation  
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité  
 Utiliser l'équipement de protection individuelle requis  
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation  
 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin  
 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer  
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
 EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
 Rincer la bouche

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef  
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**Autres dangers**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

<b>3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES SUBSTANCES</b>
--

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Tébuconazole	107534-96-3	17,4-19,3
Azoxystrobine	131860-33-8	10,5-11,6

Les ingrédients non identifiés avec précision sont exclusifs ou non dangereux. Les valeurs ne sont pas des spécifications de produit

<b>4. MESURES DE PREMIERS SOINS</b>
-------------------------------------

**Description des premiers soins****Conseils généraux**

Lorsque possible, utilisez le contenant ou l'étiquette du produit lorsque vous appelez un centre anti-poison ou un médecin ou que vous vous soumettez à un traitement.

**Contact avec les yeux**

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

**Contact avec la peau**

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Trempez la zone affectée avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

**Inhalation**

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Donnez de l'oxygène si la respiration est difficile. Si la respiration s'est arrêtée, appeler le 911, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

**Ingestion**

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir. Si conscient, buvez 8-10 oz. d'eau rapidement. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Obtenez des soins médicaux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire du personnel médical.

**Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés****Symptômes**

Le contact avec les yeux peut être légèrement irritant. Provoque une légère irritation cutanée. Nocif par inhalation. Nocif en cas d'ingestion.

**Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

**Notes au médecin** Traiter en fonction des symptômes.

**5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE****Agents extincteurs appropriés**

Mousse. Produit chimique. Eau pulvérisée (brouillard). Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Les systèmes de mousse ou de produits chimiques secs sont préférés pour éviter les dommages environnementaux dus au ruissellement excessif de l'eau.

**Moyens d'extinction inappropriés** Non déterminé.

**Dangers spécifiques du produit**

Le produit n'est pas inflammable.

**Produits de combustion dangereux** Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Oxydes d'azote (NOx).

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Évacuer la zone du personnel non protégé. Restez au vent pour éviter les vapeurs dangereuses et les produits de décomposition. Empêcher l'eau d'incendie ou de dilution du flux entrant, les égouts ou alimentation en eau potable.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL****Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

**Précautions personnelles** Porter des vêtements de protection comme décrit dans la section 8 de cette fiche de données de sécurité. Isoler la zone dangereuse. Garder le personnel inutile et non protégé d'entrer.

**Précautions relatives à l'environnement**

**Précautions relatives à l'environnement** Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines. Voir la section 12, Informations écologiques. Voir la section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Pour les petits déversements, absorber avec du sable, de l'argile ou un autre absorbant inerte. Placer dans des contenants appropriés pour l'élimination. Pour les déversements importants: récupérer le produit gratuit. Digue pour élimination ultérieure. Absorber avec une matière inerte, puis placer dans un contenant approprié pour les déchets chimiques.

**7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE****Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou les aliments pour animaux par le stockage, l'élimination ou le nettoyage de l'équipement. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation. Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

**Conditions d'entreposage** Protéger du gel. Conserver au-dessus de 5°C dans le récipient d'origine, bien fermé,

dans un endroit frais, sec, et bien aéré sans drain au sol. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Entreposer à l'écart des matières incompatibles. Garder/entreposer dans le contenant d'origine seulement. Protéger du rayonnement solaire. Protéger de la chaleur excessive. Ne pas expédier ni entreposer le produit près de la nourriture destinée à la consommation humaine ou animale, ni près des semences ou des engrais.

**Matières incompatibles** Agents oxydants forts.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

**Directives relatives à l'exposition** Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Veuillez vous référer à l'étiquette du produit. À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Utilisez des enceintes de procédé, une ventilation par aspiration locale ou d'autres contrôles techniques pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants en suspension dans l'air en dessous des limites recommandées ou réglementaires.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Utilisez des lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial en cas de contact.

**Protection de la peau et du corps** Porter des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des vêtements de protection appropriés pour le risque d'exposition. Viton ou autres gants imperméables sont nécessaires.

**Protection respiratoire** Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Porter un NIOSH / MSHA approuvé approprié si la ventilation est insuffisante.

**Considérations générales sur l'hygiène** Jeter les vêtements et autres matériaux absorbants qui ont été trempés ou fortement contaminés par le concentré de ce produit. Ne les réutilisez pas. Suivez les instructions du fabricant pour nettoyer et entretenir les EPI. S'il n'y a pas de telles instructions pour les articles lavables, utilisez un détergent et de l'eau chaude. Gardez et lavez l'EPI séparément des autres vêtements. Se laver à la fin de chaque quart de travail et avant de manger, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirez rapidement les vêtements contaminés. Jeter les articles en cuir contaminés. Laver ou jeter les vêtements contaminés.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide	<b>Odeur</b>	Caractéristique
<b>Aspect</b>	Liquide homogène blanc	<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Non déterminé

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	6,5	
Point de fusion / point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Non déterminé	
Point d'éclair	N'est pas applicable	
Taux d'évaporation	Non déterminé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Liquide - N'est pas applicable	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	N'est pas applicable	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	N'est pas applicable	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	1,08-1,09 g/ml	
Solubilité dans l'eau	Concentration de suspension	

<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Non déterminé
<b>Coefficient de répartition</b>	Azoxystrobine : 2,5 (20°C) Tébuconazole : 3,7 (20°C)
<b>Température d'auto-inflammation</b>	N'est pas applicable
<b>Température de décomposition</b>	Non déterminé
<b>Viscosité cinématique</b>	187-596 mPa•s {taux de cisaillement 200-100 1S, 20°C}
<b>Viscosité dynamique</b>	Non déterminé
<b>Propriétés explosives</b>	Pas un explosif
<b>Propriétés comburantes</b>	Pas un oxydant

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Pas réactif dans des conditions normales.

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

### Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

**Polymérisation dangereuse** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### Conditions à éviter

Contact avec les matières incompatibles. Tenir hors de portée des enfants. Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

### Matières incompatibles

Agents oxydants forts.

### Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Oxydes d'azote (NOx). Chlorides.

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

**Contact avec les yeux** Éviter le contact avec les yeux.

**Contact avec la peau** Éviter le contact avec la peau.

**Inhalation** Nocif par inhalation.

**Ingestion** Nocif en cas d'ingestion.

### Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Tébuconazole 107534-96-3	= 3352 mg/kg (Rat)	> 5 g/kg (Rat) > 5000 mg/kg (Rat)	> 371 mg/m <sup>3</sup> (Rat) 4 h >5093 mg/m <sup>3</sup> (Rat) 4 h > 800 mg/m <sup>3</sup> (Rat) 4 h

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Cancérogénicité** Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

**Toxicité pour la reproduction** Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

**Mesures numériques de la toxicité**

DL50 orale aiguë (Rat): 300 mg/kg

LD50 cutanée aiguë (Lapin): &gt;2,000 mg/kg

CL50 d'inhalation aiguë (Rat): &gt;4,79 mg/L (4-hr)

Irritation de l'oeil: Non irritant

Irritation cutanée: Non irritant

Sensibilisation cutanée: pas un sensibilisant cutané

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

**Persistance/Dégradabilité**

Non déterminé.

**Bioaccumulation**

Non déterminé.

**Mobilité**

Non déterminé

**Autres effets nocifs**

Aucun autre effet environnemental négatif (par exemple, appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de création d'ozone photochimique, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement climatique) n'est attendu.

**13. CONSIDÉRATIONS EN MATIÈRE D'ÉLIMINATION****Méthodes de traitement des déchets**

<b>Élimination des déchets</b>	Suivre les instructions sur l'étiquette du récipient pour l'élimination des déchets générés lors de l'usage selon les prescriptions. Éliminer en se conformant à tous les règlements locaux, nationaux/provinciaux et fédéraux.
<b>Emballages contaminés</b>	Suivre les recommandations sur l'étiquette et/ou la fiche de données. Ne pas réutiliser des récipients vides. Récipients à rincer 3 fois. Perforer le récipient pour éviter la réutilisation. Consulter les règlements provinciales et locales concernant l'élimination correcte de conteneurs.

**14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT**

**Remarque** S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales.

**DOT**

<b>N° ID/ONU</b>	UN3082
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a. (azoxystrobine, tébuconazole)
<b>Classe de danger</b>	9
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Polluant marin</b>	Oui
	49 CFR §171.4 Non réglementé lors d'un transport terrestre par véhicule à moteur ou wagon dans des conteneurs autres que des vrac (119 Gal, 450 Litres).

**IATA**

<b>Numéro ONU</b>	UN3082
<b>Nom officiel d'expédition</b>	Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a. (azoxystrobine, tébuconazole)

**Classe de danger** 9  
**Groupe d'emballage** III  
**Polluant marin** Oui

**IMDG**

**Numéro ONU** UN3082  
**Nom officiel d'expédition** Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a. (azoxystrobine, tébuconazole)  
**Classe de danger** 9  
**Groupe d'emballage** III  
**Polluant marin** Oui

**TMD**

**N° ID/ONU** UN3082  
**Nom officiel d'expédition** Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a. (azoxystrobine, tébuconazole)  
**Classe de danger** 9  
**Groupe d'emballage** III  
**Polluant marin** Oui  
 Section 1.45.1 des Régulations TMD prévoit une exemption de la documentation et des marques de sécurité uniquement pour ce produit et seulement lorsqu'il est transporté par un véhicule routier ou ferroviaire.

## 15. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

**Inventaires internationaux**

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Tébuconazole	X			X	X	X	X	
Azoxystrobine	X							

**Légende :**

*TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)*

*LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada*

*EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées*

*ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon*

*IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine*

*KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée*

*PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines*

*AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)*

L'étiquette indique des exigences environnementales propres au Canada dans le cas de la manipulation, de l'utilisation et de l'élimination de ce produit antiparasitaire.

**Informations sur les réglementations relatives aux produits dangereux:**

Ce produit a été classé conformément à la loi modifiée sur les produits dangereux (LPD) et aux critères de danger de la réglementation sur les produits dangereux (HPR), et la FDS contient toutes les informations requises par le HPR.

**Renseignements sur la Loi sur les produits dangereux:**

Les produits antiparasitaires, tels que définis au paragraphe 2 (1) de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA), sont exclus de l'application de la Loi sur les produits dangereux (c'est-à-dire que les produits antiparasitaires sont exemptés de l'étiquetage du fournisseur et les exigences de la FDS de la Loi et du Règlement sur les produits dangereux). Ce produit a été volontairement classé selon la norme SIMDUT 2015.

**Règlements fédéraux aux États-Unis**

N'est pas applicable

**Règlements d'état aux États-Unis**

N'est pas applicable

**Numéro d'enregistrement de la Loi sur les produits antiparasitaires : 33672**

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit

antiparasitaire.

### Déclaration

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué et réglementé par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire :

### Communications sur les dangers des étiquettes LPA

Mot indicateur : Avertissement

Peut être mortel en cas d'ingestion. Nocif en cas d'absorption par la peau. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Provoque une irritation oculaire modérée. Provoque une irritation cutanée. Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### Différence entre la FDS et l'étiquette de la Loi sur les produits antiparasitaires

	LPA	FDS
<b>Mot de signal</b>	avertissement	avertissement
Toxicité aiguë - orale	Peut être mortel en cas d'ingestion	Nocif en cas d'ingestion
Toxicité aiguë - dermique	Nocif en cas d'absorption par la peau	N/A
Toxicité aiguë - inhalation	N/A	Nocif en cas d'inhalation
corrosion cutanée	Provoque une irritation cutanée	N/A
Lésions oculaires graves / irritation oculaire	Provoque une irritation oculaire modérée	N/A
Toxicité pour la reproduction	N/A	Susceptible de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître

## 16. AUTRES INFORMATIONS

<b>NFPA</b>	<b>Risques pour la santé</b>	<b>Inflammabilité</b>	<b>Instabilité</b>	<b>Dangers particuliers</b>
	2	0	0	Aucun
<b>HMIS</b>	<b>Risques pour la santé</b>	<b>Inflammabilité</b>	<b>Dangers physiques</b>	<b>Protection individuelle</b>
	2	0	0	See Section 8

**Date d'émission :** 13-Fév-2020  
**Date de révision :** 24-Fév-2020  
**Note de révision :** Updates to format, Changes to Section 7, 13-15

### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche de données de sécurité**